



Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2023-2024

1^{er} mars 2023

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (CRDSC)

1080, côte du Beaver Hall
Bureau 950
Montréal, Québec
Canada H2Z 1S8

Téléphone :
1-866-733-7767 (sans frais)
1-514-866-1245 (local)

Télécopieur :
1-877-733-1246 (sans frais)
1-514-866-1246 (local)

Sites Internet :
www.crdsc-sdrcc.ca
www.sport-sans-abus.ca
www.commissaireintegritesport.ca

Table des matières

Contexte et gouvernance	01
Mandat statutaire	01
Clientèle	01
Cadre législatif	01
Structure organisationnelle	02
Programme Sport Sans Abus	02
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2020-2024	06
Objectifs à long terme 2020-2024	06
Rapport intérimaire sur les activités 2022-2023	07
Objectifs et initiatives planifiées pour 2023-2024	09
Priorités stratégiques 2023-2024	09
Objectifs et initiatives 2023-2024	10
Budget 2023-2024	12

Dans ce document, les termes du genre masculin comprennent tous les genres.

MANDAT STATUTAIRE

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2) (« Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (« Centre »). Le Centre a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004, avec pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

Outre le mandat statutaire du Centre, le Gouvernement du Canada a, le 6 juillet 2021, désigné le Centre pour établir un mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire, afin de superviser la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (le « CCUMS ») au sein des organismes financés par le Gouvernement du Canada. Le Centre a donc lancé le programme Sport Sans Abus le 20 juin 2022.

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (« ONS »), organismes de services multisports (« OSM ») et centres et instituts canadiens multisports (« CICM ») se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le Centre.

Les services de règlement des différends rendus par le Centre peuvent également être offerts dans d'autres situations d'un commun accord. Tous les ONS, OSM et CICM, et quiconque leur étant affilié, notamment leurs membres, peuvent convenir de soumettre un différend au Centre et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le Centre.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du Centre, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au Centre, y compris par le biais de son programme de services rémunérés.

Le nouveau programme Sport Sans Abus est actuellement déployé au niveau national du système sportif. Le Centre comptera sur la collaboration des juridictions provinciales et territoriales, ainsi que d'autres partenaires, pour mettre en place une approche harmonisée visant à offrir des environnements sécuritaires pour tous les participants en sport au Canada.

Les services d'éducation et de prévention du Centre, incluant ceux ayant trait à la prévention de la discrimination, des abus et du harcèlement, sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté sportive canadienne.

CADRE LÉGISLATIF

La Loi constitue le Centre, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du Centre un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le Centre n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le Centre doit être composé d'un secrétariat de règlement des différends (« Secrétariat ») et d'un centre de ressources (« Centre de ressources »), mais elle laisse au Centre le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les capacités dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du Centre sont assurées par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs nommés par le ministre responsable du sport ainsi que du directeur exécutif (ou chef de la direction) du Centre, qui est administrateur d'office. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs suite à une consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues dans la Loi exigent que le Conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion et au développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le Centre à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. En raison d'un non-renouvellement de mandat d'une administratrice, le Centre est en attente de l'annonce par la ministre du Sport pour un remplacement.

Le rôle du conseil d'administration du CRDSC est de fournir une orientation stratégique, d'approuver son plan stratégique et les politiques nécessaires à sa mise en œuvre, et de s'assurer que la direction du CRDSC dispose des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs de performance.

Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du Centre, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le Centre, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du Centre et de fournir les services prescrits aux parties prenantes du Centre.

PROGRAMME SPORT SANS ABUS

La composante centrale du programme Sport Sans Abus est le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS), nouvelle division indépendante du Centre chargée d'administrer le CCUMS, à l'aide de processus tenant compte des traumatismes qui sont empathiques, efficaces et qui offrent justice, respect et équité à toutes les parties concernées. Le BCIS est fonctionnellement indépendant de la direction du Centre.

Le Secrétariat et le Centre de ressources ont aussi vu la portée de leurs activités s'élargir avec la mise en œuvre du nouveau programme Sport Sans Abus.

Le Centre a coordonné la création du Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport (CSMS), un organe bénévole qui supervise les activités du nouveau poste de Directeur des sanctions et résultats (DSR). Le CSMS est redevable envers la communauté sportive canadienne de traiter des mesures disciplinaires et des sanctions en cas de maltraitance dans le sport. Le CRDSC n'a aucune autorité opérationnelle sur ce Conseil. Le DSR a la responsabilité générale de défendre les intérêts du sport sécuritaire et a pleine autorité pour imposer des sanctions aux participants des organismes signataires du programme Sport Sans Abus.

Membres du Conseil d'administration pour l'exercice financier 2022-2023 :

Administrateurs actuels au 1^{er} mars 2023 :

- Brad Kielmann, président
- Aaron Bruce
- Pierre Chabot
- Katie Damphouse
- Alex Harvey
- Kevin Kelly
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, *ex officio*)
- Heather Kemkaran-Antymniuk
- Nick Lenehan
- Lanni Marchant
- Dorianne Mullin
- Alice Strachan

Membres du personnel au 1^{er} mars 2023 :

Administration :

- Marie-Claude Asselin, Chef de la direction
- Rick Hunger, Directeur principal
- Tanya Gates, Directrice des opérations
- Claudine Lanouette, Directrice des finances
- Michael Vamelkin, Technicien informatique

Secrétariat de règlement des différends :

- Alexandra Lojen, Gestionnaire de dossiers (*en congé parental à la date de publication*)
- Jérôme Fontaine-Benedetti, Gestionnaire de dossiers
- Sean Côté, Gestionnaire de dossiers adjoint
- Julianne Zussman, Gestionnaire de dossiers adjointe

Centre de ressources :

- Liddia Touch Kol, Gestionnaire du Centre de ressources
- Nikolas Martin, Coordonnateur de soutien et bien-être
- Kevin Farrell, Coordonnateur d'éducation et de soutien aux politiques
- Arianne Cloux, Coordonnatrice de communication et promotion

Bureau du Commissaire à l'intégrité du sport :

- Sarah-Ève Pelletier, Commissaire
- Sarah Atkinson, Directrice des enquêtes et des évaluations
- Nalini Jugnundan, Directrice adjointe, Enquêtes et évaluations
- Kirsten Whelan, Gestionnaire du programme
- Arnaud, Anderson, Coordonnateur du programme
- Ashley Csiszer, Coordonnatrice du programme
- Alexander Ducic, Coordonnateur du programme

Les comptables agréés de la firme Baker Tilly ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants pour l'exercice 2022-2023.

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fournit des services de comptabilité au Centre.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 30 avril 2024, par province :

Alberta

Brian Conway (Arbitre)
Julie Hopkins (Arbitre)
Sue Lambert (Médiatrice)
Kathryn Oviatt (Arbitre)
Michelle Simpson (Médiatrice et Arbitre)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin (Médiateur)
Peter Lawless (Arbitre)
Hugh McCall (Médiateur et Arbitre)
JJ McIntyre (Arbitre)
Carol Roberts (Médiatrice et Arbitre)
Sylvia Skratek (Médiatrice et Arbitre)
Harveen Thauli (Médiatrice et Arbitre)
Robert Wickett (Arbitre)

Manitoba

Jeffrey Palamar (Arbitre)

Nouveau-Brunswick

Darlene Doiron (Médiatrice)

Nouvelle-Écosse

David Merrigan (Arbitre)

Ontario

Bruce Ally (Médiateur)
L'honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)
Larry Banack (Médiateur et Arbitre)
David Bennett (Médiateur et Arbitre)
Roger Bilodeau (Arbitre)
Sharman Bondy (Médiatrice et Arbitre)
Andrea Carska-Sheppard (Arbitre)
Kimberly Cork (Médiatrice)
John Curtis (Médiateur)

Ontario (suite)

Jonathan Fidler (Médiateur et Arbitre)
Marvin Huberman (Arbitre)
Janice Johnston (Médiatrice et Arbitre)
Richard H. McLaren (Arbitre)
James Minns (Médiateur et Arbitre)
Robert Néron (Arbitre)
Aaron Ogletree (Médiateur et Arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre)
Stephen Raymond (Médiateur et Arbitre)
Nadini Sankar-Peralta (Médiatrice et Arbitre)
Christine Schmidt (Médiatrice et Arbitre)
Laurie Sherry-Kirk (Médiatrice)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stitt (Médiateur et Arbitre)
Matthew Wilson (Médiateur et Arbitre)

Québec

Marie-Claire Belleau (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Sarah Daitch (Médiatrice)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Paul Fauteux (Médiateur)
L. Yves Fortier (Médiateur et Arbitre)
Clarise N'Kaa Batera (Médiatrice)
Éric Ouellet (Médiateur et Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)
Patrick Zakaria (Médiateur)

Saskatchewan

Tim Nickel (Médiateur)
Charmaine Panko (Médiatrice et Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et Arbitre)

Participant(e)s au Programme de mentorat pour les femmes arbitres :

Marie-Claire Belleau (Québec)
Kim Bodnarchuk (Saskatchewan)
Robin Dodokin (Ontario)
Dana Hirsh (Ontario)
Kasia Kieloch (Manitoba)
Rekha Lakra (Ontario)

Laurence Marquis (Québec)
Clarisse N'Kaa Batera (Québec)
Tiffany Paulsen (Saskatchewan)
Liz Roberts (Ontario)
Ambrosia Varaschin (Saskatchewan)

Enquêteurs et évaluateurs indépendants du BCIS, par province :

Alberta

Jennifer Hawkins (Enquêtrice / Évaluatrice)
Marlene Hope (Enquêtrice / Évaluatrice)
Jen Magnus (Évaluatrice)
Bob Stenhouse (Enquêteur / Évaluateur)

Colombie-Britannique

Paula Butler (Enquêtrice)
Sarah Chamberlain (Enquêtrice / Évaluatrice)
Katelynn Denny (Enquêtrice)
Robyn Gervais (Enquêtrice / Évaluatrice)
Kyra Hudson (Enquêtrice / Évaluatrice)
Sarah Lumsden (Enquêtrice / Évaluatrice)
Maryse Séguin (Enquêtrice)
Lisa Southern (Enquêtrice / Évaluatrice)
Leanne Walsh (Enquêtrice / Évaluatrice)

Manitoba

Sherri Walsh (Enquêtrice)

Nouveau-Brunswick

Trisha Perry (Enquêtrice / Évaluatrice)

Ontario

Gita Anand (Enquêtrice)
Brenda Culbert (Enquêtrice)
Scott Doran (Enquêteur)
Nick Duley (Enquêteur)
Mihad Fahmy (Enquêtrice)
William Goldbloom (Enquêtrice / Évaluateur)
Jessica Kearsy (Enquêtrice / Évaluatrice)
Lise Maclean (Enquêtrice / Évaluatrice)
Kenneth McCarthy (Enquêteur)
Parisa Osborne (Enquêtrice / Évaluatrice)
Natasha Persaud (Enquêtrice)
Ashley Richards (Enquêtrice)
Antonio Urdaneta (Enquêteur)
Grace Vaccarelli (Enquêtrice / Évaluatrice)
Sarah Vokey (Enquêtrice / Évaluatrice)
Jennifer White (Enquêtrice)

Québec

Joanne Brodeur (Enquêtrice / Évaluatrice)
Marie Garel (Enquêtrice)
Laurent Godbout (Enquêteur)
Magalie Poulin (Enquêtrice)

Membres du Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport :

- Dean Howie, président
- Emily Cameron-Blake
- Katherine Haber
- John Martelli
- Katherine White (Cornish)

Directeur des sanctions et résultats :

- Dasha Peregoudova, Directrice des sanctions et résultats (Ontario)
- David Kellerman, Directeur adjoint des sanctions et résultats (Québec)

OBJECTIFS À LONG TERME 2020-2024

Le Conseil d'administration a adopté l'énoncé de vision suivant : « Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà. » Dans le but de concrétiser cette vision, le Centre vise à exercer son leadership dans la prévention et le règlement des différends, tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité procédurale et de respect. À la suite de consultations et discussions exhaustives avec des parties prenantes, le Conseil a souscrit à un plan stratégique mettant de l'avant quatre domaines prioritaires pour guider les activités du Centre au cours des exercices 2020-2024.

Fournir des services de règlement des différends sportifs

Objectif : Fournir des solutions équitables, impartiales, rapides et économiques aux différends sportifs

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à maintenir une expertise de la plus grande qualité afin de fournir des services de règlement des différends professionnels efficaces; revoir les règles de procédure afin de nous assurer qu'elles sont à jour et conformes; et parfaire nos processus afin de mieux guider et aider les parties impliquées dans les différends.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

Objectif : Maximiser la valeur des initiatives et programmes d'éducation pour nos partenaires

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à moderniser la prestation des ressources et outils existants afin de les rendre plus accessibles; élaborer de nouveaux programmes et ressources pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires; et renforcer les partenariats pour élargir la portée et l'impact des programmes et initiatives.

Soutenir l'intégrité dans le sport

Objectif : Appuyer la communauté sportive canadienne pour répondre aux préoccupations suscitées par la maltraitance dans le sport et y trouver des solutions

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à faciliter l'accès aux systèmes, aux ressources et à un environnement sécuritaire pour lutter efficacement contre la maltraitance dans le sport; et contribuer, par notre leadership et notre expertise, à établir rapidement un système efficace de sport sécuritaire.

Viser l'excellence organisationnelle

Objectif : Gérer le Centre pour qu'il demeure un modèle de bonne gouvernance inclusif, durable, redevable et responsable

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à optimiser l'efficacité du fonctionnement, des services et des programmes du Centre; renforcer la gouvernance grâce au développement du Conseil; et cultiver un environnement de travail inclusif, respectueux et gratifiant.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LES ACTIVITÉS 2022-2023

Fournir des services de règlement des différends sportifs

- Du 1^{er} avril 2022 au 24 février 2023, le Centre a été saisi de 87 nouveaux différends sportifs, dont 20 en lien avec de la maltraitance, 17 concernant l'admissibilité, 17 à propos de la sélection, cinq relatifs à la discipline, quatre à propos de l'octroi des brevets d'athlètes, quatre concernant d'autres types de différends, 19 allégations de violation des règles antidopage et un appel en matière de dopage.
- Des services de règlement de différends ont été offerts à l'occasion des Jeux d'été du Canada de 2022, bien qu'aucun différend ne soit survenu pendant les Jeux, un record de 15 dossiers ayant trait aux exemptions de la vaccination contre la COVID-19 ont été traités avant les Jeux. Le Centre a aussi rendu ses services de règlement de différends disponibles à l'occasion des Jeux d'hiver du Canada 2023.
- Des services d'aide juridique ont été offerts à des athlètes dans quatre dossiers liés au dopage.
- Lors de la conférence des médiateur(trice)s et arbitres du CRDSC 2022, tenue à Saskatoon, les arbitres et les médiateurs ont reçu de la formation sur des sujets comme, entre autres, la manière d'aborder des sujets délicats dans la rédaction de décision, la médiation en présence de traumatismes, les approches autochtones en matière de règlement de conflits, la médiation dans les affaires de dopage, l'évolution des tendances en droit canadien dans l'évaluation du harcèlement sexuel.
- Une liste spécialisée de médiateurs pour le sport sécuritaire a été constituée, afin de s'assurer que les médiateurs apportant leur aide dans les dossiers liés au harcèlement et aux abus aient l'expérience et la formation pertinentes pour traiter de telles questions.
- Des recommandations visant l'amélioration du Programme de mentorat pour les femmes arbitres ont été formulées à la suite d'une séance de travail réunissant des participantes au programme ainsi que les mentors.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

- Le personnel a réalisé 55 présentations ou ateliers, virtuels pour la plupart. Des outils et des ressources sur la prévention et le règlement des différends ont été distribués au kiosque du Centre, à l'occasion de huit événements de la communauté sportive.
- Le Programme Connexion droit et sport a été introduit en Alberta, en collaboration avec l'Université de Calgary, et des discussions sont en cours avec la Nouvelle-Écosse et l'Université Dalhousie.
- L'application Reach Deck pour augmenter l'accessibilité a été renouvelée pour le site Internet du Centre et ajoutée aux sites de Sport Sans Abus et du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport.

Soutenir l'intégrité dans le sport

- Le Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport a lancé la première phase d'activités le 20 juin 2022, et Sport Sans Abus est devenu le premier mécanisme indépendant pour un sport sécuritaire au Canada. Des ententes de services ont été signées avec 56 organismes de sport subventionnés par le gouvernement fédéral et des séances d'orientation ont été offertes aux signataires nouvellement accueillis.
- La version 6.0 du Code universel de conduite pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport a été publiée, en plus de diverses politiques et procédures du BCIS.

- Les processus de gestion des plaintes et d'évaluation du milieu sportif ont été lancés, les unités d'enquêteurs et d'évaluateurs indépendants ont été formées, et une ressource informationnelle sur les évaluations du milieu sportif a été publiée.
- Le Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport a été nommé à titre d'organe indépendant responsable de l'embauche et de la supervision du Directeur et du Directeur adjoint des sanctions et résultats.
- La Ligne d'assistance du sport canadien a reçu 1 375 appels ou courriels pour apporter son aide aux clients. Les services de la Ligne d'assistance ont été offerts à l'ensemble des participants aux Jeux d'été du Canada de 2022, aux Jeux d'hiver de l'Arctique 2023 et aux Jeux d'hiver du Canada 2023.
- Des services de soutien, y compris de l'aide juridique et du soutien en matière de santé mentale, ont été mis en œuvre, et une ressource consacrée à des conseils et à des stratégies en santé mentale ayant trait au processus de Sport Sans Abus a été créée.
- Le premier symposium de recherche en sport sécuritaire a été tenu, et le Centre a reçu 25 déclarations d'intérêt relativement au Programme de subventions de recherche pour un sport sécuritaire.
- Le programme d'accréditation d'éducation pour le sport sécuritaire a été développé, un comité de sélection d'experts externes a été formé, et un appel de propositions a été lancé.
- Une série de webinaires Sport Sans Abus a été proposée à la communauté sportive, et des outils et des ressources ont été développés, afin d'offrir de l'information et des précisions sur les processus du programme Sport Sans Abus.
- Les services du BCIS ont été offerts à six délégations provinciales et territoriales à l'occasion des Jeux d'été du Canada et à sept délégations provinciales et territoriales à l'occasion des Jeux d'hiver du Canada.

Viser l'excellence organisationnelle

- La structure organisationnelle du Centre a été modifiée, afin de tenir compte de la croissance des effectifs, ayant augmenté de 10 employés au début de 2022-2023 à 21 employés actuellement.
- Un consultant en ressources humaines a été embauché, afin de passer en revue et de mettre à jour l'ensemble des descriptions de postes, de mettre à jour les échelles salariales et de mettre sur pied un système d'équité salariale.
- Le matériel technologique et les logiciels du bureau ont été reconfigurés, afin de s'adapter à de nouvelles fonctions et en raison de la nécessité d'établir une séparation avec les affaires du BCIS. La sécurité des données a été augmentée sur tous les systèmes du Centre.
- Un processus de nomination de représentant des athlètes a été lancé en août 2022, afin de pourvoir un poste vacant au sein du conseil d'administration; le Centre est en attente de la nomination, par la ministre, d'un nouvel administrateur.
- Les politiques sur les langues officielles, sur la protection des renseignements personnels ainsi que sur les ressources humaines ont été révisées; les politiques sur la discipline et la gestion des plaintes ainsi que sur les conflits d'intérêts ont été mises en œuvre à l'occasion de l'adoption de la version 6.0 du CCUMS. La Politique de traitement des plaintes a également fait l'objet d'une révision et a été renommée Politique d'éthique professionnelle.
- Une formation sur le respect en milieu de travail a été offerte aux membres du Conseil d'administration et au personnel du Centre.
- Au cours de la période de référence, le Centre s'est acquitté de ses obligations législatives et contractuelles.

Objectifs et initiatives planifiées pour 2023-2024

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2023-2024

Les priorités stratégiques du Centre pour l'exercice 2023-2024 sont les suivantes: (i) fournir des services de règlement des différends équitables, impartiaux, rapides et économiques; (ii) augmenter l'accessibilité des outils et ressources de prévention des différends; (iii) faire preuve de leadership et offrir du soutien à la communauté sportive, afin de contrer la maltraitance dans le milieu du sport; et (iv) exercer une gestion et une gouvernance transparentes, durables et responsables.

Dans l'exécution de son mandat législatif, les activités prévues par le Centre pour l'exercice 2023-2024 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du Centre, le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources pour la prévention des différends, soient maintenues et améliorées.

Lorsque des différends surviennent dans le sport, le secrétariat de règlement des différends continuera de fournir des solutions justes, impartiales, rapides et abordables aux ONS, MSO et CICM.

Le principal objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS, OSM et CICM à gérer les différends qui n'ont pu être évités. Au cours de l'exercice 2023-2024, le Centre continuera à promouvoir une culture d'équité, d'intégrité et de respect au sein du système sportif canadien en fournissant des ressources, des outils et de la formation.

Le Centre continuera d'appuyer la communauté sportive canadienne, afin de prévenir et de régler les différends relatifs à la maltraitance et à la discrimination dans le sport, par le biais du programme Sport Sans Abus et des activités du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, y compris son processus de gestion des plaintes et ses évaluations du milieu sportif.

Dans la poursuite de l'excellence organisationnelle, le Centre optimisera son efficacité afin de renforcer la collaboration interfonctionnelle au sein de sa main-d'œuvre grandissante et harmonisera sa culture et ses processus. Il s'acquittera de son mandat en pleine conformité avec la Loi et dans le respect de toutes les exigences du Gouvernement du Canada dans la prestation de ses services.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2023-2024

Fournir des services de règlement des différends sportifs

Initiatives :

- Offrir des activités de développement professionnel judicieuses aux professionnels du CRDSC qui règlent des différends et développer de nouveaux outils et ressources pour leur boîte à outils;
- Passer en revue les lignes directrices du Programme de mentorat pour les femmes arbitres et offrir davantage de possibilités d'observation;
- Faciliter l'accès aux ressources d'aide juridique pour les parties.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

Initiatives :

- Réorganiser le Centre de ressources en ligne, afin de rendre les outils, les ressources et les services plus accessibles;
- Multiplier les activités de sensibilisation au sein de la communauté sportive canadienne, afin d'approfondir la compréhension des expériences de ses membres et de répondre à leurs besoins;
- Favoriser l'accès à la prévention des différends et à l'éducation par le biais de présentations, d'ateliers et de publications;
- Améliorer l'offre en matière de publications, afin de s'assurer de leur conformité aux nouvelles politiques et procédures ainsi qu'aux nouveaux codes.

Soutenir l'intégrité dans le sport

Prévention : Renforcer la prévention des incidents relevant du CCUMS et favoriser un changement de culture positif dans le milieu du sport canadien par le biais de l'éducation, de la recherche et d'autres outils et initiatives.

- Développer et mettre en œuvre le Cadre d'excellence organisationnelle;
- Mettre en place le soutien aux politiques et des modèles de politiques en lien avec le CCUMS;
- Mettre en œuvre le Répertoire des programmes d'éducation Sport Sans Abus;
- Développer des outils, des ressources et des programmes éducatifs conformes au CCUMS à l'intention de tous les niveaux du système sportif canadien et en faire la promotion.

Réponse : Traiter des dossiers en lien avec le CCUMS de manière empathique, efficace et équitable par le biais du BCIS et du programme Sport Sans Abus.

- Offrir un processus de gestion des plaintes efficace et adapté, qui applique les politiques et procédures en ayant recours à une approche tenant compte des traumatismes, en mettant l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion;
- Développer du contenu éducatif afin d'amener le public à mieux comprendre le programme Sport Sans Abus;
- Faire progresser les évaluations du milieu sportif grâce à la publication du rapport d'évaluations;
- Maintenir et, sous réserve des lois applicables, rendre accessible au public un registre consultable des intimés dont l'admissibilité à participer au sport a été restreinte d'une manière ou d'une autre.

Engagement : Engager pleinement la communauté sportive afin de promouvoir la vision et les objectifs du programme Sport Sans Abus.

- Accroître la capacité de la Ligne d'assistance du sport canadien, afin de pouvoir traiter un plus grand volume de demandes, tout en maintenant une approche personnalisée;
- Favoriser et promouvoir l'accessibilité de l'aide juridique et des services de soutien en matière de santé mentale;
- Impliquer des athlètes dans tous les aspects clés du programme Sport Sans Abus;
- Collaborer avec divers mécanismes de traitement des plaintes dans les autres juridictions;
- Accueillir au sein du programme Sport Sans Abus tous les organismes de sport subventionnés par le gouvernement fédéral.

Viser l'excellence organisationnelle

Initiatives :

- Optimiser les communications, la connectivité et l'infrastructure afin de soutenir le télétravail, l'efficacité et la collaboration interfonctionnelle;
- Harmoniser la culture, la performance et les processus dans l'ensemble de l'organisation;
- S'assurer que les politiques du Centre soient conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le Centre est signataire.

BUDGET 2023-2024

Conformément aux objectifs et aux initiatives planifiées pour 2023-2024, le budget de base ou de référence proposé pour cet exercice financier est de 1 100 000 \$ et est réparti comme suit :

ADMINISTRATION	100 000
GOUVERNANCE	45 000
RESSOURCES HUMAINES	585 000
LANGUES OFFICIELLES	30 000
OPÉRATIONS	340 000

Conformément aux objectifs et aux initiatives planifiées pour 2023-2024, le budget de financement proposé au-delà du niveau de référence pour cet exercice est de 6 000 000 \$, réparti comme suit :

ADMINISTRATION	320 000
GOUVERNANCE	15 000
RESSOURCES HUMAINES	2 770 000
LANGUES OFFICIELLES	70 000
OPÉRATIONS	2 400 000
RECHERCHE ET ÉVALUATION	425 000